

BUDGET SPAC

Délibération sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Le Conseil municipal
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023
Considérant les éléments suivants

Pour mémoire

Résultat de fonct. antérieur reporté	289 688,94
Résultat d'investissement antérieur reporté	72 985,51

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2023

Résultat de l'exercice	18 810,71
Résultat antérieurs	72 985,51
 Solde d'exécution cumulé	 91 796,22

Restes à réaliser au 31 décembre 2023

Dépenses	0,00
Recettes	0,00
 Solde des restes à réaliser	 0,00

Besoin de financement de la section d'investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	91 796,22
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00

Excédent de financement de l'investissement 91796,22

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	-49 150,13
Résultat antérieur	289 688,94
 Total à affecter	 240 538,81

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit

1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (crédit du c/ au 1068 sur BP)	0,00
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00
 3 Restes sur excédents de fonctionnement (à reporter au BP ligne 002)	 240 538,81

Fait à Riscle, le 12/04/24
 Le Vice-Président du Siebag
 RGDW Etienne